

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MARS 2023

Délibération n°2023.03.047.B

**ZI n°3 commune de Gond-Pontouvre - Cession d'une partie des
voies à CHARENTES ALLIANCE - Complément à la délibération
n°279 du 15 octobre 2015**

LE VINGT TROIS MARS DEUX MILLE VINGT TROIS à 17 h 30, les membres du Bureau
communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Gond-Pontouvre, place de l'Hôtel de ville à
Gond-Pontouvre suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 17 mars 2023

Secrétaire de Séance: Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Membres en exercice: **27**
Nombre de présents: **20**
Nombre de pouvoirs: **3**
Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, François
ELIE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Thierry
HUREAU, Francis LAURENT, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, Dominique
PEREZ, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hassane
ZIAT

Ont donné pouvoir :

Hélène GINGAST à Michel BUISSON, Michaël LAVILLE à Gérard ROY, Yannick PERONNET à
Gérard DEZIER,

Excusé(s):

Michel ANDRIEUX, François NEBOUT, Philippe VERGNAUD, Vincent YOU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20230323-2022_03_47B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023

Affichage : 31/03/2023

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023

**DÉLIBÉRATION
N°2023.03.047.B**

Rapporteur : Monsieur ROY

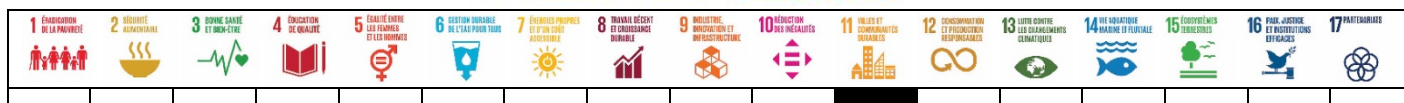
**ZI N°3 COMMUNE DE GOND-PONTOUVRE - CESSIION D'UNE PARTIE DES VOIES A
CHARENTES ALLIANCE - COMPLEMENT A LA DELIBERATION N°279 DU 15
OCTOBRE 2015**

Pilier : UN TERRITOIRE QUI CREE DES EMPLOIS

Ambition :SE DÉVELOPPER DURABLEMENT

Enjeux :[30101 -3) POLITIQUE FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 11 : valorisation du patrimoine

Par délibération n°279 du 15 octobre 2015, le conseil communautaire a approuvé la cession de la parcelle cadastrée C 2089 p sur la commune de Gond-Pontouvre à la société Charentes Alliance pour l'euro symbolique.

Aujourd'hui, il convient de compléter la délibération afin d'autoriser le représentant du président de GrandAngoulême à signer les actes à intervenir.

Je vous propose donc :

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée, à signer les actes à venir, pour la cession de la parcelle cadastrée C 2089 p sur la commune de Gond-Pontouvre à la société Charentes Alliance pour l'euro symbolique, conformément à la délibération n°279 du conseil communautaire du 15 octobre 2015.

**Pour : 23
Contre : 0
Abstention : 0
Non votant : 0**

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**